

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 87271 du 8 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « systèmes d'information et de communication »

NOR : INTJ1428563S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 81332 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1426778S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2015:

Betaille, Stéphane Nigend : 161 459 Numéro de livret de solde : 8 018 508

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2015:

Prat, Cédric Nigend : 220 768 Numéro de livret de solde : 8 083 565

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2015:

Martin, Julien Nigend : 239 920 Numéro de livret de solde : 8 087 553

Guibert, Jean-Noël Nigend : 226 642 Numéro de livret de solde : 8 084 555

Ioossen, Aurélien Nigend : 311 528 Numéro de livret de solde : 8 092 295

Ferron, Cédric Nigend : 242 717 Numéro de livret de solde : 8 095 763

Lefevre, Marc Nigend : 235 034 Numéro de livret de solde : 8 080 569

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
A. BROWAËYS